

répétées des sauvages ou pour porter la guerre dans les pays de ces mêmes ennemis. Il en résultait que la production agricole ne pouvait suffire à l'alimentation de la population et qu'il fallait avoir recours à la mère-patrie et importer de France ce que le pays ne pouvait fournir. Et le but des recensements d'alors était surtout de connaître ce que l'on possédait en denrées alimentaires indigènes, afin de calculer ce qu'il fallait faire venir d'outre-mer pour combler le déficit de la production.

Après la cession du pays à l'Angleterre et à des intervalles irréguliers, les gouverneurs de la Colonie firent procéder à cinq recensements, pendant les années 1765, 1784, 1790, 1830 et 1844. Le but de ces divers dénombrements paraît avoir été d'obtenir des renseignements exacts sur la situation générale de la Colonie, sa population, sa production agricole, ses revenus et ses ressources.

En 1851, le gouvernement du Canada fit faire, dans tout le pays, un recensement général qui, depuis cette date, se renouvelle maintenant à tous les dix ans. Ces dénombrements, couvrent toutes nos ressources naturelles et nos industries, donnent les superficies ensemencées en différents grains ainsi que les superficies en fourrages et plantes fourragères ; les quantités récoltées de grains et plantes fourragères ; les nombres d'arbres fruitiers et les quantités de fruit récoltées ; les nombres d'animaux de la ferme et d'oiseaux de basse-cour ainsi que leurs produits ; enfin une foule de renseignements précis et détaillés permettant de suivre l'évolution et le développement de l'agriculture et de constater les progrès accomplis d'une décade à l'autre.

En outre du recensement décennal ci-dessus, le *Bureau Fédéral de la Statistique*, à Ottawa, a publié, de 1907 à 1916 inclusivement, d'après les rapports de nombreux correspondants, une évaluation annuelle des superficies ensemencées, des quantités de grains et de fourrage récoltées, pour chacune des provinces du Canada.

20—AUJOURD'HUI

Enfin en 1917, tous les gouvernements des provinces du Dominion, d'un commun accord avec le gouvernement fédéral, décidèrent de faire, eux-mêmes, un recensement agricole annuel, dans les limites de leur province respective. Ce dénombrement devait être effectué, dans tout le Canada, au moyen d'une carte portant un questionnaire uniforme ; chaque province ayant le choix du moyen à employer, pour faire distribuer aux cultivateurs et recueillir ces cartes après qu'elles auraient été remplies et signées par ces derniers.

Au premier recensement agricole de cette même année 1917, les provinces de Québec, Saskatchewan et d'Alberta adoptèrent le mode de distribution et de collection de ces cartes par l'entremise des titulaires et des élèves des écoles rurales. Cette méthode ayant donné, grâce au dévouement de ces titulaires, des résultats plus satisfaisants que celles employées par les autres provinces, ces dernières l'adoptèrent toutes et c'est celle qui est maintenant suivie dans tout le Canada.

Le recensement agricole annuel qui se fera, cette année, au Canada, pour la quatrième fois depuis son organisation, en 1917, doit son existence à la nécessité où se trouvait à cette date et où se trouve encore aujourd'hui le pays, de connaître, d'une manière aussi exacte que possible, à chaque année, son avoir en grains, légumes et fourrage, ainsi qu'en animaux de la ferme et en oiseaux de basse-cour.

Les résultats de ces renseignements sont publiés, en même temps que ceux de plus de 50 des principaux pays de l'univers entier, par L'INSTITUT INTERNATIONAL AGRICOLE DE ROME. C'est par ce moyen que l'on connaît les pays dont la production a dépassé la consommation ainsi que l'excédent de cette production, et ceux qui devront recourir à l'importation pour combler le déficit dans le rendement de leurs récoltes.

De son côté, le *Bureau des Statistiques de Québec* publie, à l'automne, chaque année, des bulletins qui font connaître, pour la province de Québec : 1o la superficie des terres ensemencées en différents grains, le rendement moyen des céréales, à l'acre ; le nombre de chaque espèce de bestiaux et d'oiseaux de basse-cour ainsi que le nombre des arbres fruitiers